Entretien avec Marie-Jo Zimmermann, présidente de la DDFE de l’Assemblée nationale

ÉCLAIRAGES PUBLIÉE LE 10/10/2011

« L ’égalité professionnelle, une vigilance constante et un combat permanent »

Depuis leur création, il y a plus de dix ans, les délégations aux droits des femmes et à l’égalité (DDFE) des trois assemblées constitutionnelles se mobilisent de concert pour la défense des droits des femmes. Le point de vue de la présidente de la DDFE de l’Assemblée nationale.

Créée comme celle du Sénat par la loi du 12 juillet 1999, la Délégation informe l’Assemblée nationale des conséquences de la politique gouvernementale sur les droits des femmes et assure le suivi de l’application des lois en la matière. Elle procède à des auditions et est saisie pour avis des projets de lois concernant les femmes, telle la parité en politique, ou traitant de sujets généraux ayant un impact sur elles : loi sur les retraites.

Dans son rapport d’activité annuel, la délégation fait des propositions d’amélioration de la législation. En décembre 2009, la proposition de loi que j’ai déposée sur la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d’administration et de surveillance, devenue la loi du 27 janvier 2011, a illustré le combat permanent que mène la délégation pour l’égalité professionnelle.

Ce thème est récurrent dans nos rapports d’information : « Accès des femmes aux responsabilités dans l’entreprise » (2009) et « Application des lois sur l’égalité professionnelle au sein des entreprises » (2011). Autre urgence sociale : « Réduire le travail à temps partiel, source de précarité pour les femmes et facteur aggravant des inégalités professionnelles », publié en juillet 2011.

Concrétiser l’égalité professionnelle est un objectif commun et nous sollicitons les rapporteurs de la DDFE du CESE : Monique Bourven sur « La place des femmes dans les lieux de décision : promouvoir la mixité » (2007) et Geneviève Bel sur « Les femmes face au travail à temps partiel » (2008). Les trois délégations co-organisent aussi des colloques, tel celui du 4 mars 2009 au Palais d’Iéna sur les « Nouveaux enjeux du partage des responsabilités entre les femmes et les hommes ».

Marie-Jo Zimmermann Députée de la Moselle, présidente de la DDFE de l’Assemblée nationale, membre de la commission des lois.

© - copyright CESE - Avril 2024